Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 46 (1975)

Heft: 11

Artikel: L'étang protégé "Pâturage-de-Sagne" (commune de Vauffelin)

Autor: Hauri, Rolf / Moeschler, Serge

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825204

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à contre-cœur. Mais, compte tenu de l'exiguïté des lieux, il fallait assurer un minimum de tranquillité à la faune. Une compensation à cette restriction était en

voie de réalisation, en octobre 1975 : la construction d'un observatoire public de 7 m. de hauteur (tour rustique avec galerie d'observation).

Conclusion

Si la réserve naturelle des Chaux-Fours est devenue le centre d'activité de la société en raison des travaux importants effectués par quelques membres, il est probable qu'elle restera ce point vital pour d'autres motifs. Maintenant que tout est quasi terminé, l'observation et l'étude, selon les désirs de chacun, mais dans les limites du respect des règles adoptées, sera un plaisir toujours renouvelé. L'une ou l'autre intervention humaine sera encore probable, voire indispensable; par exemple, le contrôle de nichoirs, l'aménagement d'une falaise à martinspêcheurs, etc.

Le but premier de la réserve naturelle était de favoriser la faune; la récompense sera de pouvoir l'observer, en la dérangeant dans des limites acceptables. Le vœu des fondateurs: maintenir un biotope valable et sauvage, le préserver de toute atteinte, l'enrichir au besoin par des introductions soigneusement dosées, veiller à ne pas en faire un zoo, ni un lieu touristique, mais ce modeste paradis destiné à la fois aux oiseaux, insectes ou animaux les plus divers et à ceux qui se réjouissent tout simplement de les voir dans leur milieu.

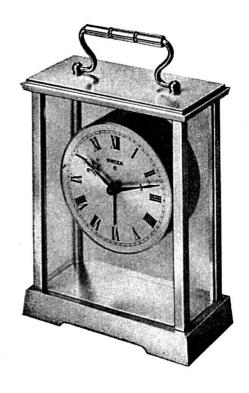
Roland Eggler

L'étang protégé «Pâturage-de-Sagne»

(Commune de Vauffelin)

En bordure de la route Frinvillier-Vauffelin, au pied du flanc nord de la Montagne-de-Boujean, se trouvait depuis toujours en plein pâturage un emposieu alimenté par une petite source. A la suite de la construction de galeries par le Département militaire, la région a subi une importante transformation et, à cause du dépôt de déblais, un petit étang de 20 ares s'est formé fortuitement. Il est alimenté par la source déjà mentionnée; on ne voit pas d'écoulement de surface. Des plantes aquatiques se mirent à y pousser et différents batraciens choisirent l'étang comme lieu de ponte. Grâce aux efforts d'amis de la nature de Bienne et à une direction des travaux compréhensive, le remblayage de l'étang fut évité. Des tractations heureuses entre l'Inspectorat pour la protection de la nature, les propriétaires fonciers et les bourgeoisies de Vauffelin et de Plagne aboutirent à la création d'un petit site protégé de 75 ares. L'autorisation de mise sous protection fut donnée le 11 juin 1974 par la Direction des forêts du canton de Berne. En dédommagement, les deux bourgeoisies reçurent une petite indemnité de l'Inspectorat pour la protection de la nature.

La profondeur limitée de 50 cm. en moyenne et les températures de l'eau élevées durant l'été, causèrent une croissance trop dense des plantes. D'où le



SWIZA

Le réveil suisse le plus demandé dans le monde

- Pendulettes
- Réveils
- Réveils de voyage

MANUFACTURE D'HORLOGERIE
LOUIS SCHWAB SA

2800 DELÉMONT

1720

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière

PARIETTI & GINDRAT SA

PORRENTRUY

BONCOURT DELÉMONT MOUTIER

1730



Assurant l'autonomie des communes qu'elles desservent, les

74 Caisses Raiffeisen du Jura

toutes affiliées à l'Union suisse des Caisses Raiffeisen et gérées selon des principes éprouvés, s'avèrent les gardiennes avisées et sûres de l'épargne populaire.

Se recommandent les Caisses Raiffeisen de :

Alle
Asuel
Beurnevésin
Boécourt
Les Bois
Boncourt
Bonfol
Bourrignon
Bressaucourt

Les Breuleux

Buix Bure Charmoille

Cœuve
Corban
Cornol
Courchapoix
Courfaivre
Courgenay
Courrendlin
Courroux
Courtedoux

Courtelary Courtemaîche

Courtételle

Crémines

Damphreux Damvant Develier Diesse Epauvillers Fahy

La Ferrière Fontenais Les Genevez Glovelier Grandfontaine

Lajoux

Lamboing Mervelier Miécourt Montfaucon Montignez Montsevelier Mont-Soleil Movelier Nods

Le Noirmont Orvin Pleigne Porrentruy

Prêles Rebeuvelier Réclère

Renan Saint-Brais Saint-Imier

Saint-Ursanne Saignelégier

Saulcy Sonvilier Sornetan Sorvilier Soubey Souboz Soulce Soyhières Tavannes

Tramelan Undervelier Vendlincourt

Vermes Vicques Villeret

1744

danger d'un enlisement rapide, constaté dès le printemps 1975. Vu que l'étang s'était créé par hasard, sans aucun plan préalable, on dut se contenter, en attendant, de ces conditions défavorables. Une autre circonstance heureuse permit toutefois d'entreprendre, en automne 1975 déjà, le creusage à la pelle mécanique tant souhaité. Une classe de l'Ecole secondaire de Mâche entreprit en été 1975 une action en faveur du WWF. Il fut ainsi possible d'obtenir de celui-ci une somme de 5000 fr. destinée à la création d'une zone protégée dans la région de Bienne. Par l'intermédiaire de la commission pour la protection de la nature de la Société biennoise de recherches en sciences naturelles, il fut décidé de mettre ces moyens financiers à disposition pour l'amélioration de l'étang de Vauffelin.

Des classes des écoles moyennes de Bienne commencèrent après les vacances d'été à procéder à l'inventaire des animaux et des plantes de l'étang. Parmi les espèces de plantes, les massettes (deux espèces) et les rubaniers frappèrent par leur prolifération. Des tapis isolés de potamots nageants, ainsi qu'une petite roselière sur la rive sud furent observés pour la première fois en 1975. L'apparition d'un nombre important de fleurs d'utriculaires est à relever de façon particulière. De nombreuses larves de libellules et d'autres petits animaux vivaient dans l'eau. En ce qui concerne les oiseaux aquatiques, des canards colverts et poules d'eau ont été observés. Des couvées n'ont pas encore eu lieu. Les amphibiens suivants ont été vus au printemps 1975 en train de pondre : crapeaux communs, grenouilles rousses, tritons alpestres.

Les travaux de creusage débutèrent le 4 septembre 1975 en présence de classes d'écoles, de maîtres et de parents d'élèves. La benne de la pelle mécanique retira tout d'abord soigneusement les plantes aquatiques avec leurs racines. Celles-ci furent étalées sur une grande pièce de plastique et triées. Une grande partie des végétaux - en premier lieu des massettes et des rubaniers fut transplantée dans de nouveaux étangs près de Kallnach, près de la station de pompage de Bienne et près de la nouvelle école normale. On effectua ensuite le creusage proprement dit de l'étang et le transfert des matériaux extraits vers diverses décharges dans les environs. Un tiers environ de la surface de l'étang du « Pâturage-de-Sagne » se présente libéré de plantes et la profondeur de l'eau atteint, à l'exception des bords, une movenne de 2 m. Etant donné qu'aucun ruisseau charriant des alluvions ne se déverse dans l'étang, la partie draguée ne devrait s'enliser que très lentement et l'existence de l'étang paraît assurée pour de nombreuses années. Etant l'une des rares surfaces d'eau existantes dans les environs, cet étang revêt une signification importante pour la faune et la flore aquatiques. Son accès facile et les bonnes possibilités d'observation offertes font également de l'étang un lieu privilégié pour l'étude des sciences naturelles des écoles avoisinantes de tous les degrés.

Rolf Hauri

Traduction: Serge Moeschler